

## environnementale, ça fait mal

**A**LLEZ, hop ! Exit l'« écologie punitive », passons à la « démocratie environnementale », chère à Ségolène Royal ! Du 20 avril au 4 septembre, le groupe Pierre & Vacances (P&V) organise un débat public pour ses deux futurs Center Parcs, l'un à Poligny (Jura), l'autre au Rousset (Saône-et-Loire). Il s'agit, comme à Roybon, de construire un dôme chauffé à 29° C toute l'année et 400 cottages... Ces enclos à touristes coûteront chacun la modique somme de 170 millions d'euros, dont 66 majoritairement payés par les collectivités à travers une société d'économie mixte.

Pourquoi des débats publics, alors que la loi ne l'exige de la part du maître d'ouvrage que pour des projets bien plus mahousses (au minimum 300 millions d'euros) ? Parce que P&V espère ainsi s'épargner le même fiasco qu'à Roybon (contestation, zadistes, manif et tutti quanti). Sauf que, un débat, ce n'est pas facile, facile.

Sitôt la première réunion publique au Rousset ouverte, le 24 avril, une participante a demandé la destitution d'un des six membres de la C20 minutes de poésie commission nationale du débat public (CNDP), saisie par P&V en novembre 2014, à qui elle reprochait de s'être extasié publiquement sur le « paradis tropical » de Center Parcs... Il a démissionné. Ambiance ! La veille, la première réunion pu-

blique à Poligny avait été tout aussi sportive, comme le raconte « Factuel.info », un canard indépendant local : l'affaire ne s'annonce pas comme « une aimable discussion ».

De fait, les participants à ces réunions sont déchaînés. « Vous dites qu'il n'y a pas d'impact, mais c'est l'étude d'impact qui le dira ! », « Quel est le montage financier ? », « Pourquoi coupez-vous 85 hectares de forêt, alors que la loi dit que, le maximum, c'est 25 », etc.

Même surprise sur les deux sites Internet dédiés au débat public. « Qui va financer le raccordement du parc aux réseaux d'eau potable ? » demande une riveraine à P&V. Tandis qu'un autre citoyen lance : « Je ne comprends pas pourquoi un projet qui ne peut qu'être rentable, d'après les documents de Pierre & Vacances, a besoin d'argent public. » Argument auquel le maître d'ouvrage offre un silence éfaré, comme pour plus de la moitié des questions. Dont, singulièrement, les plus gênantes... Quand il ne menace pas : « Le projet peut être annulé ! »

A en croire le rapport du sénateur PS Alain Richard sur la « démocratie environnementale », remis le 3 juin, demander l'avis des citoyens sur un projet d'aménagement permettrait audit projet d'être mieux accepté par la population. C'est flagrant.

**Pr Canardeau**